

Bruxelles, le 22 décembre 2021

**Concerne : formation IFIC Secteurs wallons publics – membres des commissions
d'accompagnement et de recours**

Madame,
Monsieur,

Dans la suite du Protocole IFIC – partie 1 conclu le 26/10/2021 par les partenaires sociaux et le Gouvernement Wallon en vue de l'implémentation de la classification de fonctions IFIC au sein des institutions des secteurs régionalisés¹ wallons de la santé, l'IFIC a, dans un premier temps, organisé durant les mois de novembre et décembre 2021, diverses sessions de formation à l'attention des responsables-processus désignés par chaque institution.

Cette phase de formation vient de se clôturer et nous avons le plaisir de convier, à leur tour, les membres des commissions d'accompagnement et de recours à une des sessions de formation spécialement organisées à leur intention durant les mois de janvier et février 2022.

QUI EST CONCERNE PAR LA FORMATION ?

Pour rappel, d'après le Protocole partie 1 du 26/10/2021, les commissions d'accompagnement et de recours sont des groupes de travail paritaires locaux ayant pour mission de soutenir l'autorité locale et le responsable-processus pour l'attribution des fonctions sectorielles IFIC.

Les sessions de formations organisées à partir de ce mois de janvier 2022 concernent les membres désignés dans les commissions d'accompagnement et de recours interne.

Bien que destinée prioritairement aux membres des commissions d'accompagnement et de recours, les responsables-processus **qui n'ont pas eu la possibilité de suivre cette formation en novembre ou décembre dernier** sont néanmoins les bienvenus².

QUEL EST LE CONTENU DE CETTE FORMATION ?

Cette formation présentera la méthodologie IFIC (descriptions de fonctions, règles-clés, exercices d'attribution des fonctions sectorielles, etc.). L'autorité locale est responsable de l'inscription des membres des commissions aux formations de l'IFIC.

EN PRATIQUE :

Dans le contexte sanitaire actuel, cette formation sera organisée en vidéoconférence et animée par un des formateurs de l'IFIC. La formation sera interactive avec possibilité de poser des questions.

¹ Dans le cadre de la 6ème réforme de l'Etat.

² En effet, le contenu de la formation est similaire au contenu de la formation destinée aux responsables-processus avec toutefois un accent sur le rôle spécifique des commissions d'accompagnement et de recours.

Ces formations d'une durée approximative de 3h peuvent être suivies, parmi les dates suivantes :

Semaine 1	Jeudi 13/01/2022
	Après-midi 13h30 – 16h30

Semaine 2	Mardi 18/01/2022
	Après-midi 13h30 – 16h30

Semaine 3	Vendredi 28/01/2022
	Matin 9h30 – 12h30

Semaine 4	Mercredi 02/02/2022
	Matin 9h30 – 12h30

Nous remercions la personne de contact (c-à-d l'autorité locale ou le cas échéant le responsable-processus désigné) d'**inscrire** pour le **12/01/2022 au plus tard** via notre **site web** : <https://www.if-ic.org/fr/formations-membres-des-commissions-d-accompagnement-et-de-recours-secteurs-wallons-publics> l'ensemble des membres du personnel désignés dans ces commissions à une des sessions proposées (Attention : un formulaire d'inscription par participant).

Une **attestation de participation** sera transmise aux participants qui en feront la demande durant la formation (via chat).

En cas de questions en lien avec nos formations, nous vous invitons à communiquer via l'adresse mail suivante : eva.peleman@if-ic.org

Cordialement,

Lauriane SABLE,
Directrice de l'IFIC asbl